



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 17 décembre 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Damien, tenue à 18 h 30, le 17 décembre
2024, en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont
présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur
Pierre Charbonneau,

Mesdames et Messieurs,

Jacqueline P. Croisetière, conseillère district 1
Joel Paquin, conseiller district 2
François Bessette, conseiller district 3
Michel St-Amour, conseiller district 4
Michel Charron, conseiller district 5
Christiane Beaudry, conseillère district 6

Monsieur Hugo Allaire, directeur général et greffier-trésorier, et
M^{me} Sabrina Lepage, directrice générale adjointe et greffière-
trésorière adjointe, sont également présents, ainsi que sept
(7) citoyens.

*L'enregistrement de la présente séance du conseil sera déposé sur le
site Internet de la Municipalité.*

***Par conséquent, et afin d'éviter de nuire au bon déroulement de la
séance, il est demandé par monsieur le maire, à l'audience
présente dans la salle, de bien vouloir éviter de filmer ou
enregistrer ladite séance et de fermer le son des téléphones
cellulaires.***

1. PRÉSENCES ET CONSTATION DU QUORUM

À 18 h 30, les présences sont prises et le quorum est constaté.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h 30, monsieur le maire, Pierre Charbonneau, ouvre la séance.

**3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-
TRÉSORIER**

Le directeur général et greffier-trésorier déclare que l'avis de
convocation pour la présente séance a été signifié dans les délais
prescrits par la loi.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

387-12-2024

**Sur proposition de madame Jacqueline P. Croisetière, il est
unanimentement résolu :**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance

11877



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 17 décembre 2024

3. Déclaration du directeur général et greffier-trésorier
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Présentation et adoption - Budget 2025
6. Adoption - Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
7. Période de questions (portant exclusivement sur le budget 2025 et le PTI)
8. Levée de la séance

5. PRÉSENTATION ET ADOPTION – BUDGET 2025

388-12-2024

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'adopter les prévisions budgétaires de l'année 2025 pour imposer les taxes, *tarifications* et autres prélèvements afin de pourvoir aux dépenses prévues;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Joël Paquin, il est unanimement résolu :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damien adopte les prévisions budgétaires suivantes pour 2025 :

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2025 SAINT-DAMIEN	
REVENUS	2025
Taxes générales	3 164 553 \$
Taxes services municipaux (sur autre base)	2 196 490 \$
Paiements tenant lieux de taxes	110 056 \$
Transferts	403 970 \$
Imposition de droits	221 000 \$
Services rendus	98 400 \$
Amendes et pénalités	20 000 \$
Autres revenus d'intérêts	40 000 \$
Autres revenus	10 500 \$
TOTAL REVENUS	6 264 969 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	1 253 420 \$
Sécurité publique	918 517 \$
Transport	2 209 169 \$
Hygiène de milieu	975 521 \$
Santé et bien-être	50 280 \$
Aménagement, urbanisme et développement	415 436 \$
Loisirs et culture	726 129 \$
Frais de financement	189 665 \$
TOTAL DES DÉPENSES	6 738 137 \$



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 17 décembre 2024

CONCILIATION	
Immobilisations	
Amortissement	(934 980) \$
Financement	
Financement	- \$
Remboursement de la dette à long terme	525 100 \$
Affectations	
Activités d'investissement	(157 240) \$
Affectations équilibre budgétaire	123 952 \$
Affectations autres	(30 000) \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	(473 168) \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION	6 264 969 \$
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	- \$

**6. ADOPTION – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2025-2026-2027**

389-12-2024

CONSIDÉRANT que la municipalité doit adopter un plan triennal d'immobilisation pour les années 2025-2026 et 2027.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Jacqueline P. Croisetière, il est unanimement résolu :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damien adopte le programme triennal d'immobilisations au montant de 1 643 450 \$ pour 2025, 3 853 135 \$ pour 2026 et de 1 325 000 \$ pour 2027 et totalisant 6 821 585 \$ pour ces trois années.

PROJETS D'INVESTISSEMENT	2025	2026	2027	TOTAL	MODE DE FINANCEMENT
ADMINISTRATION					
Enseignes municipales			25 000 \$	25 000 \$	Fonds de roulement
Portes automatiques (2080, rue Taschereau)		14 000 \$		14 000 \$	Fonds de roulement
Thermopompe (2080, rue Taschereau)	30 000 \$			30 000 \$	Fonds de roulement
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
4 radios	9 600 \$			9 600 \$	Surplus
Bunker (remplacement)	12 000 \$			12 000 \$	Surplus
Bunker (nouveau pompier)	3 350 \$	10 050 \$		13 400 \$	Surplus
Tablette véhiculaire	2 500 \$			2 500 \$	Surplus
Réservoir d'eau		23 100 \$		23 100 \$	Fonds de roulement
TRANSPORT					
Abri à sable	200 000 \$			200 000 \$	Règlement d'emprunt
Radars pédagogiques (2x)	13 000 \$			13 000 \$	Fonds de roulement
Niveleuse	800 000 \$			800 000 \$	Règlement d'emprunt
Pelle à neige	20 000 \$			20 000 \$	Fonds de roulement
Réfection chemin Beaulieu		3 000 000 \$		3 000 000 \$	70 % PAVL 30 % Règlement d'emprunt
Traverse piétonne	85 000 \$			85 000 \$	100 % FRR2
Réfection du chemin Ste-Émélie			1 300 000 \$	1 300 000 \$	70 % PAVL 30 % Règlement d'emprunt
Démolition Grenache		500 000 \$		500 000 \$	Règlement d'emprunt



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

Séance extraordinaire du 17 décembre 2024

HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT					
Nouveau puit village	150 000 \$	80 000 \$		230 000 \$	100 % TECQ
Borne électrique (mairie)	10 000 \$			10 000 \$	100 % subvention
Véhicule électrique (urbanisme/enviro.)	70 000 \$			70 000 \$	Fonds de roulement
LOISIRS					
Généralité (loisirs/aqueduc)		125 985 \$		125 985 \$	Fonds de roulement
Bande de patinoire	40 000 \$			40 000 \$	25% Fonds de roulement 75 % subvention
Pôle plein air - Sentiers	138 000 \$			138 000 \$	80 % PAFSSPA 20 % Fonds de parc
Fontaines extérieures	40 000 \$			40 000 \$	100 % fonds de parc
Rampe pour personnes à mobilité réduite	20 000 \$			20 000 \$	Fonds de roulement
Gym extérieur		100 000 \$		100 000 \$	Règlement d'emprunt
TOTAUX	1 643 450 \$	3 853 135 \$	1 325 000 \$	6 821 585 \$	

7. PÉRIODE DE QUESTIONS (portant exclusivement sur le budget 2025 et le PTI)

Le maire invite les personnes présentes à se nommer et à poser leur question relativement au budget 2025 et au PTI.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

390-12-2024

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame **Jacqueline P. Croisetière**, il est unanimement résolu de lever la séance à 19 h 13.

Pierre Charbonneau
Maire

Hugo Allaire
Directeur général

Les résolutions portant les numéros 387-12-2024 à 390-12-2024 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une par une au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Pierre Charbonneau, maire